

1. Portée

1.1. Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à tous les contrats, livraisons et autres prestations conclus entre Modual AG, Seewenstrasse 13, 6440 Brunnen, Switzerland (ci-après dénommée « Modual AG ») et ses clients (ci-après dénommés « client »). Les conditions divergentes du client ne sont reconnues que si elles ont été expressément confirmées par écrit par Modual AG.

1.2. Les présentes CGV s'appliquent également à toutes les transactions futures avec le Client, même si elles ne sont pas expressément convenues à nouveau.

2. Conclusion

2.1. Toutes les offres de Modual AG sont sans engagement et sous réserve de modifications. Un contrat n'est conclu que par la confirmation de commande écrite de Modual AG ou par l'exécution de la livraison.

2.2. Les ajouts, modifications ou accords annexes doivent être faits par écrit. Cela s'applique également à la renonciation à l'obligation de la forme écrite.

2.3. Modual AG se réserve le droit de propriété et de droit d'auteur sur tous les projets, concepts et définitions de systèmes qui ont été développés avant la préparation de l'offre. Ces documents doivent être traités de manière confidentielle et ne peuvent être transmis qu'à des personnes directement impliquées dans le contenu.

3. Prix et conditions de paiement

3.1. Sauf convention contraire expresse, tous les prix s'entendent départ usine de Modual AG, hors TVA et hors emballage, expédition, assurance et autres frais annexes.

3.2. Les factures de Modual AG sont exigibles sans déduction au plus tard 30 jours après la date de la facture. Le paiement n'est considéré comme effectué que lorsque Modual AG peut disposer librement du montant.

3.3. En cas de retard de paiement de la part du client, Modual AG est en droit d'exiger des intérêts moratoires d'un montant de 5 % au-dessus du taux d'intérêt de base respectif. L'affirmation d'autres prétentions est réservée.

3.4. Une rétention de paiements de la part du client en raison de contre-prétentions est exclue, à moins que celles-ci n'aient été reconnues par écrit au préalable par Modual AG.

3.5. Modual AG se réserve le droit d'obtenir des informations auprès de clients inconnus avant l'exécution d'une commande et, le cas échéant, d'exiger un paiement anticipé.

3.6. En cas de retard de paiement, Modual AG se réserve le droit de résilier le contrat ou de reprendre les marchandises livrées.

4. Livraison et délai de livraison

4.1. Les délais et dates de livraison sont sans engagement, à moins qu'ils n'aient été expressément convenus par écrit comme obligatoires.

4.2. Modual AG n'est pas responsable des retards de livraison dus à un cas de force majeure ou à des événements qui rendent la livraison nettement plus difficile ou impossible pour Modual AG, même si des délais et des dates contraignants ont été convenus. Il s'agit notamment des grèves, des lock-out, des ordres

officiels, des pénuries d'énergie ou de matières premières, des perturbations imprévisibles de l'exploitation, par exemple en raison d'un incendie, d'un dégât des eaux ou de machines, ainsi que de toutes les autres obstructions qui se produisent chez Modual AG ou chez ses fournisseurs. Ceux-ci autorisent Modual AG à différer la livraison pendant la durée de l'empêchement ou à résilier le contrat en tout ou en partie en raison de la partie qui n'a pas encore été exécutée.

4.3. En cas de retard de livraison de Modual AG, le client ne peut résilier le contrat infructueux qu'après l'expiration d'un délai supplémentaire raisonnable d'au moins 30 jours.

4.4. Une livraison est considérée comme exécutée lorsque la marchandise quitte l'usine de Modual AG ou qu'une prestation a été fournie. Les risques d'expédition et de transport sont alors transférés au client, même si une livraison franco de port a été convenue.

4.5. L'emballage est effectué avec le plus grand soin et conformément aux marchandises à transporter et à leurs caractéristiques. S'il y a tout de même une casse ou un dommage de transport, le destinataire est tenu d'établir immédiatement un constat des faits avec le transporteur et de faire valoir sa demande d'indemnisation directement auprès de ce dernier.

4.6. Les réclamations doivent être faites par écrit dans les 8 jours suivant l'arrivée et l'acceptation de la marchandise, faute de quoi la livraison est réputée avoir été approuvée.

5. Transfert des risques

5.1. Le risque est transféré au client dès que la livraison a été remise à la personne qui effectue le transport ou qu'elle a quitté l'entrepôt de Modual AG pour l'expédition. Cela s'applique indépendamment de la personne qui prend en charge les frais de transport.

5.2. Si l'expédition est retardée pour des raisons imputables au client, le risque est transféré au client dès la notification de la disponibilité pour l'expédition.

6. Garantie et responsabilité

6.1. Les périodes de garantie sont définies dans les conditions de garantie distinctes. Ces délais sont prescrits et s'appliquent également aux demandes d'indemnisation pour les dommages indirects causés par des défauts, dans la mesure où aucune revendication délictuelle n'est invoquée.

6.2. Les réclamations du client pour défauts supposent que le client a dûment rempli ses obligations d'inspection et de réclamation. Les défauts évidents doivent être signalés par écrit immédiatement, mais au plus tard 8 jours après la réception de la marchandise.

6.3. Modual AG n'assume aucune garantie pour les défauts causés par une utilisation inappropriée ou incorrecte, un montage ou une mise en service incorrects par le client ou des tiers, l'usure naturelle, une manipulation incorrecte ou négligente. Cela s'applique également aux conséquences de modifications ou de réparations abusives effectuées par le client ou par des tiers sans l'accord écrit de Modual AG.

6.4. En cas de défaut, Modual AG est en droit de remédier au défaut ou d'effectuer une livraison de remplacement à sa discrétion. En cas d'échec de la réparation ou de la livraison de remplacement, le client peut exiger une

réduction de la rémunération ou la résolution du contrat.
6.5. D'autres prétentions du client, en particulier en raison de dommages qui ne sont pas survenus à l'objet de la livraison lui-même, sont exclues, à moins que la responsabilité ne soit légalement obligatoire. Cela s'applique en particulier aux réclamations pour manque à gagner ou autres pertes financières du client.

6.6 Toute responsabilité découlant d'une utilisation inappropriée est exclue

7. Réserve de propriété

7.1. Les marchandises livrées restent la propriété de Modual AG jusqu'au paiement intégral de toutes les créances découlant de la relation commerciale avec le client.

7.2. Le client est tenu de traiter la marchandise sous réserve de propriété avec soin, en particulier de l'assurer à ses frais contre l'incendie, l'eau et le vol, dommages suffisants à la valeur de remplacement.

7.3. En cas de violation du contrat par le client, en particulier en cas de retard de paiement, Modual AG est en droit de reprendre la marchandise sous réserve de propriété aux frais du client. La rétractation et la saisie de la marchandise sous réserve de propriété par Modual AG constituent une résiliation du contrat.

8. Retrait et résiliation

8.1. Modual AG est en droit de résilier le contrat si le client a fourni des informations erronées sur sa solvabilité ou s'il existe des raisons objectives à l'insolvabilité du client, en particulier en cas de cessation des paiements ou d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité.

8.2. En cas de rétractation, le client est tenu de restituer immédiatement toutes les livraisons et prestations déjà fournies et de rembourser à Modual AG les frais encourus de ce fait.

9. Protection des données

9.1. Modual AG ne collecte, traite et utilise les données personnelles du client que dans le cadre des dispositions

légalles et dans la mesure où cela est nécessaire à l'exécution du contrat.

9.2. Le client a le droit d'obtenir à tout moment des informations sur les données personnelles stockées et d'exiger leur suppression, dans la mesure où il n'existe pas d'obligations légales de conservation contraires. Cela n'inclut pas les données sur le fonctionnement des produits, telles que les données de tension et de puissance des systèmes de stockage d'énergie.

10. Confidentialité

10.1. Les deux parties s'engagent à garder secrètes pour une durée indéterminée toutes les informations et tous les documents obtenus dans le cadre de la relation d'affaires qui sont désignés comme confidentiels ou qui sont reconnaissables comme secrets d'affaires ou secrets commerciaux dans d'autres circonstances et, sauf si cela est nécessaire pour atteindre l'objet du contrat, à ne pas les enregistrer, les transmettre ou les utiliser.

11. Lieu d'exécution et juridiction compétente

11.1. Le lieu d'exécution et le for juridique pour tous les litiges découlant du présent contrat est le siège social de Modual AG, dans la mesure où le client est un commerçant, une personne morale de droit public ou un fonds spécial de droit public.

11.2. Le droit suisse s'applique exclusivement, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

12. Dispositions finales

12.1. Si certaines dispositions des présentes CGV sont ou deviennent invalides en tout ou en partie, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée. La disposition invalide est remplacée par la disposition efficace qui se rapproche le plus de l'objectif économique de la disposition invalide.

12.2. Les modifications ou ajouts aux présentes CGV doivent être effectués par écrit. Cela s'applique également à la renonciation à l'obligation de la forme écrite.